FONDATION DES LIONS DE FRANCE

CORDON JEAN BEHAR

Cette récompense est frappée en l'honneur du Dr Jean BEHAR, second français Président International du Lions Clubs en 2000 / 2001.

Les membres de sa famille ont accepté de prêter son nom à la Fondation des Lions de France parce que ses buts étaient ceux des Lions : œuvrer au rayonnement du Lions Clubs International à travers des actions exemplaires et encourager particulièrement les jeunes à construire un futur de qualité.

Cette distinction est décernée à toute personne, Lions ou non-lions, dès lors qu'elle a soutenu la Fondation des Lions de France et œuvré pour les valeurs portées par le Lions Clubs International.

Elle est strictement individuelle et dépend, pour son octroi, d'une décision du bureau de la Fondation des Lions de France qui pourra également l'octroyer à sa discrétion. Par ailleurs, elle pourra être décernée à un demandeur mais toujours après décision du Bureau de la Fondation.

Les membres de la famille ayant souhaité que les fonds recueillis servent à financer des actions conformes aux objectifs de la Fondation des Lions de France, un don de 750 € minimum devra, préalablement, être acquitté par le demandeur (personne morale ou physique). Ce don bénéficiera de la déductibilité fiscale et ouvrira droit à une seule médaille gravée au nom du récipiendaire et millésimée.

Pour tenir compte du rôle international de Jean BEHAR, une partie de cette somme pourra être utilisée pour soutenir des clubs français engagés dans des actions soutenues par la LCIF, dans le respect de la législation française.

La demande de distinction doit être précisément remplie. Lors de l'envoi de la médaille, il sera également délivré un diplôme nominatif et une épinglette.

DEMANDE DE DISTINCTION « CORDON JEAN BEHAR »

Coordonnées du demandeur (si l'adresse de livraison est différente, le préciser SVP) :

NOM : …… Prénom : ……

Adresse : ……

Ville : …… CP : ……

Nom du récipiendaire : Lion Non lion

NOM : …… Prénom : ……

Adresse : ……

Ville : …… CP : ……

Choix de l'affectation du don :

1. Cécité - 2. Malentendants - 3. Handicapés - 4. Personnes âgées - 5. Jeunesse

Facultatif : Club Lions Concerné : …… District : ……

Payement par chèque à l'ordre de FLDF – Maison des Lions - 295 rue Saint Jacques 75005 -PARIS
Paiement en ligne sur le site de la Fondation : https://fondation.lions-france.org en précisant dans commentaires : « Cordon JB »